REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 3 juillet 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire, ainsi que des communes de Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Perly-Certoux

Préserver le Vallon de l'Aire: un engagement fort entre le canton et les communes

Le canton de Genève et cinq des communes accueillant la rivière de l'Aire sur leur territoire ont lancé une démarche de gouvernance territoriale innovante en 2021. Ce travail a permis de conclure en mai dernier une charte d'engagement entre le canton et les communes de Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Perly-Certoux. Cet accord formalise une vision partagée et des actions concertées pour préserver ce vallon pendant 10 ans.

Le Vallon de l'Aire est un espace jalonné par 11 kilomètres de cours d'eau, de la frontière française jusqu'à la Ville de Genève. Cette région est cruciale pour le canton et regroupe d'innombrables enjeux dans un contexte de développement urbain et de croissance démographique: agriculture, paysage, nature, eau, biodiversité, activités de loisirs.

Créée en 2021, la Gouvernance du Vallon de l'Aire a permis de répondre aux sollicitations d'associations au sujet des pressions subies par le cours d'eau et ses environs, notamment dans le contexte du nouveau quartier des Cherpines. Elle a aussi ouvert le champ des réflexions sur la conciliation des différents usages du périmètre.

Cette collaboration inédite a permis d'élaborer une image directrice qui tient compte des enjeux du territoire: une vision commune pour guider les aménagements et les actions dans le Vallon de l'Aire.
L'image directrice validée en mai 2025 priorise, coordonne et en met en œuvre 39 mesures et actions dont le financement est assuré au cas par cas par l'une ou plusieurs des instances concernées.

Pour renforcer cette dynamique et maintenir cette gouvernance active, une charte d'engagement a été signée en mai 2025 par le canton et les cinq communes. Elle fixe les principes de travail, les priorités communes et la manière de suivre les actions dans la durée.

Cinq priorités pour l'avenir du Vallon

- Protéger la diversité des usages: nature, agriculture, loisirs/détente ;
- Améliorer les aménagements publics: chemins, parcours, espaces accessibles à toutes et tous ;
- Préserver les ressources naturelles: qualité de l'eau, biodiversité, sols ;

- Mieux connecter le Vallon aux quartiers et à la ville ;
- Maintenir une gouvernance commune: un suivi coordonné entre les partenaires.

Ces priorités donnent lieu à des actions concrètes, comme la création de nouveaux sentiers, des aménagements pour la nature et le public, ou encore un suivi environnemental régulier.

Vous pouvez consulter la charte d'engagement, ainsi que l'image directrice du Vallon de l'Aire et la réponse au cahier des doléances d'associations de septembre 2020 aux adresses suivantes:

- Charte d'engagement pour une gouvernance du Vallon de l'Aire
- Image directrice du Vallon de l'Aire
- Gouvernance de l'Aire et de son Vallon - Actions, mesures et réponses au cahier de doléances

Pour toute information complémentaire:

- *Canton de Genève, département du territoire, office cantonal de l'eau, Frédéric Bachmann, T +41 22 546 74 26, frederic.bachmann@etat.ge.ch*